



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél: 01.42.22.37.02

Courriel : unsa.defense@orange.fr

Site intradef : <http://unsa.defense.gouv.fr>

Site internet : <http://www.unsadefense.fr>

Paris, le 18 décembre 2024

Comité Social d'Administration Ministériel

C.S.A.M

Paris, le 18 décembre 2024

Déclaration UNSA-Défense

Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs.

Commençons, si vous le voulez bien, par le plus instinctif, le plus naturel pour l'UNSA et l'ensemble de nos élus, particulièrement ce jour, celles et ceux du CSA Ministériel. Nous savons que l'exercice du dialogue social est chronophage... depuis plusieurs années d'ailleurs, nous y substituons le qualificatif davantage ressenti de « **vorace** », plus adapté. Nous y reviendrons. Pour autant, sa qualité n'a jamais été démentie par sa pratique au ministère des Armées et particulièrement celle des services dont vous avez la responsabilité, monsieur le Secrétaire Général. **Nous tenons donc à souligner le respect mutuel, l'écoute, la qualité des échanges, la bienveillance aussi c'est important, les propositions échangées pour certaines admises voire validées, au moins analysées. Nous tenons à relever la qualité de présentation et de transmission des documents préparatoires.** Nous ne serions pas justes sans évoquer l'accueil et l'organisation par les agents de vos services de l'ensemble des réunions et instances auxquelles nous sommes conviés ou élus. Vous aurez donc compris qu'un mot synthétise cela : « **Merci** ».

Nous l'assumons sans état d'âme, nous sommes de part et d'autre, des serviteurs de l'Etat, dans le sens le plus noble et républicain qu'il nous soit permis d'évoquer. Chacune et chacun à son niveau, chacune et chacun dans ses compétences et dans la modestie de ses connaissances et analyses que notre « confrontation » sociale permet de faire « **monter en compétences** »... Allez, disons que c'est « **notre CREP collectif, qui coche bien des croix à gauche** », promesses de rien du tout, nous ne sommes pas totalement innocents de cela, notre pratique des CAP nous rappelle à l'ordre, mais garant au moins de la persévérance de la qualité de notre travail et des attendus, « **nos objectifs** » pour rester dans la sémantique, de ce dialogue social.

Notre N+1... que par commodité d'usage, nous appellerons en l'occurrence et pour l'occasion, « **notre M+1** », le Ministre des Armées, semble plutôt fana de l'adage « *Qui ne dit mot consent* ». Peut-on l'en blâmer dès lors que le silence reste une des choses les plus difficiles à réfuter ? C'est une stratégie comme une autre et nous en concluons de fait que ce silence, une des formes les plus perfectionnées dans l'art de la conversation, vaut approbation de notre CREP annuel. Dont acte.

Patatras... voilà que « **notre M+2** », le ministre (démissionnaire donc à l'heure de ce CSAM) de la Fonction Publique, décide d'y aller de « **son appréciation littérale** » à la sulfateuse, mais débordant largement du « **cadre prévu à cet effet en page 12 du CREP** » et réduisant à néant, ce fameux dialogue social pratiqué ici et évoqué plus haut, que lui-même comme nombre de ses prédécesseurs, évoquent avec grandiloquence mais non pratiquants en réalité... ils n'en ont même pas un échantillon sur eux.

Vas-y de la suppression de la GIPA pour anéantir le minuscule espoir permettant à celles et ceux ayant décroché de l'inflation, d'espérer une maigre compensation... **Vas-y de l'instauration de 2 jours de carence supplémentaires, d'un ministre de la Fonction, pardon... d'un ministre de la Fonction Publique... transformant les agents publics en absents publics.** Un populisme nauséabond se gardant bien d'évoquer la prise en charge de ces jours de carence pour une grande majorité de salariés du privé, sans doute même la quasi-totalité de celles et ceux, salariés de la BITD, nos partenaires, sous-traitants, parfois concurrents. Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux et bruyants à avoir tort qu'ils ont raison. La Cour des Comptes vient apporter un cinglant démenti en rappelant que ces jours d'arrêt maladie entre privé et public sont quasi identiques... hélas « *Il est plus facile de réduire l'atome que les préjugés* », disait Einstein. Qu'à cela ne coûte pour notre M+2 à « moustaches 1900 »... c'est ainsi que cela s'appelle, style assez personnel que l'UNSA ne juge pas évidemment, la discrimination ça nous parle. Mais ne résistons pas à un petit cynisme de circonstance, en rappelant que cette excroissance de pilosité tient son origine à un mouvement social né d'une grève des garçons de café en 1907... tout un symbole. **Vas-y de la baisse des indemnités en cas d'arrêt maladie ordinaire...** pour faire tomber la fièvre, le politique n'a jamais trouvé mieux que de casser le thermomètre. Les mots, même pour un ministre de 3 mois, ont un sens. En faisant des agents en arrêt maladie des « Absents », cela sous-tend donc un acte intentionnel, une défaillance volontaire et préméditée. **Il aura tout loisir de philosopher sur le sujet, maintenant que le voilà à son tour... absent.**

L'UNSA a naturellement, avec d'autres organisations syndicales, fait un « **recours CREP en Combat Anti Populisme, notre CAP en quelque sorte** ». C'était le 5 décembre dernier. Malgré l'absence de défaillance du SI ministériel, le temps a manqué pour entrer ce CREP déshonorant dans l'outil ESTEVE. Nous voilà donc en sursis...

Malgré cette réalité monsieur le Secrétaire Général, reconnaissons que les efforts déployés ici et dans bien des instances CSAR ou CSAS, des GT, pour améliorer et assurer à la fois l'attractivité et la fidélisation des métiers, des statuts, des compétences, des fonctions, des rémunérations, des mesures catégorielles, pour le ministère des Armées, échanges entre parfaits connaisseurs du sujet, qu'ils soient RH comme syndicaux, sont anéantis, à tout le moins méprisants pour notre constance de travail et de compréhension réciproque. **Cet exercice, pas facile, s'il ne constitue pas le CREP parfait, certaines croix disposant encore d'une marge de progression... c'est bien de la droite de ce chemin de croix qu'il nous faut repartir.** Nous en sommes là.

Cette introduction un peu longue mais nécessaire pour l'UNSA, n'invisibilise pas la réalité des agents du ministère, ni de leurs conditions d'emploi. Aussi, l'UNSA Défense souhaite évoquer divers sujets dont la liste n'est ni exhaustive ni ordonnée.

En commençant par la nouvelle toise du fonctionnement RH ministériel. Le « Sous la vague » semble désormais admis comme la norme de fonctionnement, le « T zéro » pour nombre d'agents, tous, mais particulièrement ceux affectés aux fonctions RH. En cela, témoigne une dégradation des conditions de vie au travail, découle une dévaluation obligatoire des rendus dès lors que ce « Sous la vague » laisse l'empreinte d'un travail jamais abouti, jamais satisfaisant et laissant les administrés comme les traitants dans une fosse de découragement mutuel qu'il sera délicat de combler dans le temps court. Monsieur le Secrétaire Général, prenez la mesure de cela. L'UNSA vous invite, vous-même ou vos grands subordonnés, à aller au contact de ces agents. Vous le faites, allez-vous nous répondre. Oui, c'est vrai. **Mais l'UNSA vous parle de la vraie vie, allez-y à l'improviste, un peu avant les messages pré-visite, dont nous ne vous ferons pas l'affront de penser que vous êtes dupe de cela... « Surtout, dites que tout se passe bien, on réglera les problèmes après et entre nous ».** Cela dégrade la relation humaine, la confiance dans l'institution, la confiance en soi bien sûr, le travail permanent, efficace et rigoureux de tous les agents, toutes et tous... et au final, rajoute un décalage d'incompréhension entre ce que nous vous rapportons ici et ce que vous avez constaté sur le terrain. Vous imaginez aisément que le « *Vous n'avez pas à en connaître* » vous concerne aussi monsieur le Secrétaire Général.

La mise en place de la Protection Sociale Complémentaire sera effective dans quelques jours. Elle est issue, faut-il le rappeler, du fruit d'un long travail entre la DRHMD, la Direction de Projet et les fédérations syndicales, toutes membres désormais de la CPPS puisque toutes ont validé cet accord en santé, maternité et accidents. Comment ne pas remercier la DP/PSC pour sa pédagogie et la précision des réponses apportées aux organisations syndicales. Nous partions d'une page blanche, il n'est pas inutile de le rappeler. Alors l'UNSA n'oublie pas ce remerciement sincère. Cet accord PSC restera dans l'histoire comme précurseur. Eu égard à la situation politique et ses conséquences sur le PLFSS, bien nous en a pris. Bien sûr que cet accord et ce marché restent perfectibles à bien des égards, être les premiers passe nécessairement par quelques plâtres à essayer pour lesquels l'UNSA sollicite la tenue de CPPS régulières et exceptionnelles, pour en rectifier les dérives ou en améliorer la compréhension. A ce sujet, l'UNSA est allée partout à la rencontre des agents dans un immense exercice de pédagogie, dont nous sommes accessoirement très fiers (un peu d'autosatisfaction ne fait jamais de mal), et nous sommes bien obligés, malgré quelques irritants persistants et réels, de reconnaître quelques raccourcis, pour certains un peu faciles, pour une poignée isolée, insultants, jusqu'à un message envoyé aux 65000 agents du ministère. Avoir le culte de l'esprit critique est plutôt une bonne chose, une qualité évidente... Pour cet exemple particulier, l'UNSA retiendra davantage Lamartine : « *La critique est l'art des impuissants* ». L'écume des choses en quelque sorte, rien d'important.

L'UNSA retiendra de ces rencontres et de la dernière période, un manque de clarifications et d'explications, tant dans les quatre conventions de référencement qui ont énormément impacté la compréhension du sujet, que dans l'absence de réponses aux demandes de dispenses. **Le gestionnaire prestataire du marché PSC, Harmonie Mutuelle, met en colère l'UNSA...** à la fois par les réponses approximatives apportées aux agents en demande de simples explications, quelquefois aux réponses inadmissibles dont nous avons fait part au Directeur dès qu'elles étaient portées à notre connaissance, des difficultés d'accès pour effectuer les démarches en ligne, de l'absence de réponses claires et précises d'une « Hot line » approximative, de l'absence de proposition d'harmonie aux contrats « GEMME » et « YVON » aux familles qui pourraient y recourir. De plus, il est inadmissible que la gratuité de cotisation ne soit pas proposée aux parents d'enfants en situation de handicap. Ils ne sont que quelques dizaines en qualité d'ayants droit et l'UNSA, eu égard à la population civile adhérente au 1^{er} janvier 2025 hors dispense, ne pense pas cette mesure « mutualiste » à même de dégrader l'équilibre de ce marché.

Le ministre des Armées annonce, il y a quelques jours, la création du CND, Commissariat au Numérique de Défense, acteur central du numérique pour les armées, directions et services, garant, selon le ministre, de l'agilité et de l'efficacité du ministère en la matière et structuré par la fusion de la DGNUM, de la DIRISI, de l'AND et de l'AMIAD. Bien sûr, nous ne sommes pas dupes d'un contexte géopolitique instable, mouvant, investissant de nouveaux champs de conflictualité et si l'UNSA ne juge pas de ces choix stratégiques évidemment, il nous importe de mesurer l'impact que ces choix ont sur la vie et les conditions de travail des agents. Ainsi, il y a environ 4 ans, des agents ont été prélevés dans divers services de la DGA pour aller créer l'UM SNUM. A la dissolution de cette dernière, deux ans plus tard, la plupart d'entre eux se sont retrouvés affectés au sein de l'AND. A la dissolution de cette dernière, dans quelques mois, certains d'entre eux se verront affectés au sein du CND et au passage, seront évincés de la DGA. L'AMIAD après seulement quelques mois d'existence a également vocation à rejoindre ce Commissariat au Numérique de Défense. L'UNSA se pose légitimement la question entre un ajustement nécessaire au contexte du « prêt à » et une stratégie faite de petits bouts, de tâtonnements. Est-il raisonnable de croire que c'est de l'organisation de la structure que

viendra la solution ? N'est-ce pas plutôt dans le recrutement et la fidélisation d'agents de qualité et en nombre suffisant ? Ce tournis qui leur est donné nuit forcément à leur montée en compétence et se pose naturellement pour l'UNSA, avec l'embarquement de la DIRISI, du soutien dit d'en bas, Intradef par exemple.

Le référentiel en organisation... Voilà un exercice d'une complexité sans nom, et là aussi il nous revient de saluer la constance de travail et de fait d'organisation des agents du Bureau d'Accompagnement des Transformations (BAT). Pour autant que certains employeurs en font, en bonne règle d'ailleurs, l'alpha et l'oméga de positionnement de leurs emplois, il semble qu'on touche aux limites de l'exercice. Quant à l'arrêté des transformations, entre employeurs qui inscrivent tous leurs agents et s'autorisent ensuite leurs propres règles internes en s'affranchissant de celles des CLT et AMR, ceux qui n'inscrivent rien, réorganisent ou suppriment quand même et se justifient ensuite en expliquant que ce n'est pas dans le PAT. Les annonces restent anxiogènes pour bien des agents dans bien des directions et établissements publics et ce n'est pas l'adoucissement des mots... restructurations... puis transformations... peut-être adaptations demain, qui masquera la réalité vécue par les agents. Les CSA de réseaux tenus ces dernières semaines en témoignent, de l'Armée de Terre au SCA, de l'ONAC à la DSNJ... **certains même nous dit-on... ne « SHOM » pas du côté de Brest, et espérons que l'infra de demain, par la réforme du SID, ne prenne pas la forme d'une USID à gaz.** Nous y reviendrons dans ce CSAM.

L'année 2024 aura constitué l'an 1 de l'application de la transposition de la Convention Collective de la Métallurgie à nos agents ICT et TCT. Là aussi, l'UNSA, à travers l'engagement plein et entier de nos représentants, a permis de rectifier quelques raccourcis et pu obtenir des avancées indéniables, telle la possibilité de requalifier quelques 113 agents TCT sur un poste de cadre sous les conditions que nous savons, celle également d'un nombre de revalorisations exceptionnelles jamais atteint. Pour autant, et c'est regrettable quand on regarde le chemin parcouru, il subsiste bien des disparités de gestion et de traitement, confinant souvent à un sentiment prégnant d'injustice au regard des règles que vous avez-vous-même édictées dans un décret proposé au vote de cette instance CSAM en 2022. Si nous admettons collectivement que chaque nouvelle mesure emporte son lot d'erreurs de jeunesse, vous trouverez ce qu'attend encore l'UNSA dans une « lettre ouverte » proposant d'analyser ces derniers irritants et d'y remédier.

Nous avons parcouru le rapport Ravignon, relatif aux différents échelons administratifs de notre République... un enchevêtrement pour reprendre le titre de ce rapport. Pour autant que l'UNSA ne partage pas l'ensemble des éléments de ce rapport, et qu'il pourrait paraître assez éloigné d'un ordre du jour de CSAM du ministère des Armées... pas tant que ça. L'UNSA y décèle quelques éléments à même d'éclairer ce que nous évoquons régulièrement auprès de vos services, la lourdeur, plutôt la voracité des instances catégorielles des fonctionnaires. Les CAP de catégorie sont issues de la loi dite de transformation de la Fonction Publique en 2019. C'est ainsi que de 15 CAP de corps, nous sommes passés sous l'antienne de 4 CAP de catégories. Prenons le temps de réexaminer les attendus de la loi du 6 août 2019, un allègement des procédures et une simplification de gestion pour tous... « **Ben c'est raté** ». Nous savons bien sûr toute la préparation minutieuse des dossiers effectuée par les agents de vos services, là n'est pas la question, et nous les saluons. Vous savez de votre côté à quel point les élus syndicaux de ces instances, quelle que soit l'organisation qu'elles et qu'ils représentent, sont engagés pour faire et bien faire « le job ». L'engagement mutuel, l'exercice de compréhension réciproque, ne sont pas à démontrer, ils existent. Les recours CREP « embolisent » ces instances, ne désobstruent aucunement la vascularité sociale, et sur ce sujet aussi, et à peine après quelques années d'exercice, nous avons l'impression pour ce qui concerne l'UNSA d'être au bout d'un système complexe, chronophage, usant. Nous savons par ailleurs la charge mentale qui pèse sur les élus et à l'heure de la QVCT, il n'est pas inutile de rappeler que les élus et les représentants syndicaux, sont des agents du ministère comme les autres. C'est aussi parce qu'elles et qu'ils ont fait ce choix d'engagement collectif, qu'elles et qu'ils acceptent de porter, un peu plus que les autres, ce supplément de charge mentale, de pression, d'attention, de solidarité et d'empathie... choisissez le mot que vous souhaitez. Nous sommes garants par ailleurs de veiller à la santé mentale de l'ensemble de nos mandants, élus, délégués, représentants. A ce titre l'UNSA a lancé une enquête nationale intitulée « ***Vous vous occupez des autres, mais qui s'occupe de vous ?*** ». Vaste sujet que personne ne peut ignorer, encore moins négliger.

Nous arrêterons là notre déclaration UNSA pour ce dernier CSAM 2024... quand bien même nous aurions pu encore évoquer la **JDC/NG à venir et toute l'attention à porter aux agents de cette Direction du Service National et de la Jeunesse**, qui eux, portent le premier regard d'une jeunesse sur l'institution... le premier acte de l'attractivité en quelque sorte. **Les FIO et les difficultés prégnantes en termes de reconnaissance comme d'indemnisation.** Les limites annoncées dans **les licences ISPT et les clés Token associées**, l'idée de partage portant en elle-même l'échec du résultat. **La prise en charge des frais d'hébergement pour les agents aux concours internes du ministère**, celles et ceux-là même incités à être « **Acteurs de leur carrière** » mais empêchés par une réglementation rigide et un peu aveugle, avouons-le. De l'éligibilité des **agents sociaux au complément de traitement indiciaire**, relevant d'une justice sociale qui saute aux yeux. **De la prime de service des agents paramédicaux du SSA** dans le cadre d'un changement de grade... situation figée depuis 2017... une paille en terme de temps administratif, durée se situant approximativement à mi-chemin entre « le bon bout de temps » et « l'éternité ».

Nous évoquions les loupés PSC d'une « Hot line », il nous faut désormais passer à la « Hotte de Noël » en attendant de se retrouver en 2025 avec une détermination dont l'UNSA ne doute pas un instant. Nous aurons une pensée humaniste avec toute l'humilité qui s'impose, pour toutes celles et ceux, ici comme loin d'ici, qui ne connaissent que le bruit et la fureur des hommes. **Monsieur le Secrétaire Général, « Si jusqu'ici, le présent était déterminé par le passé, aujourd'hui, il doit l'être par l'avenir ».**

L'UNSA, avant de développer les points que vous avez inscrits à l'ordre du jour de ce CSAM, souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année. **En vous remerciant de votre attention, les élus UNSA-Défense interviendront au fil des sujets traités ce jour.**